

L'employeur a l'obligation d'accommoder les employés aux prises avec des problèmes de santé mentale en milieu de travail. Cet atelier primé vous aidera à développer des stratégies pour traiter ces situations avec efficacité et sans nuire à la productivité.

Cet atelier d'une journée est :

- Une expérience d'apprentissage qui vise à donner aux gestionnaires les outils nécessaires pour faire face aux situations complexes suivantes :
 - Discuter de problèmes de santé mentale avec un employé
 - Séparer les problèmes de rendement des problèmes de santé
 - Créer des aménagements de travail qui fonctionnent
 - Éviter la discrimination et les violations des droits de la personne
- Une présentation multimédia pratique et interactive
- Donné seulement par des formateurs accrédités de l'ACSM
- Une occasion d'accroître vos compétences de gestion en motivation du personnel, en communication efficace et en techniques d'amélioration de la productivité
- N'est pas un autre programme de sensibilisation ni un séminaire de réduction du stress

Apprentissage interactif

- Les discussions et exercices permettent aux participants de réfléchir à des situations spécifiques liées à la santé mentale dans leur milieu de travail et de trouver des solutions claires et appropriées.
- Des extraits vidéo illustrent les défis auxquels font face les gestionnaires et fournissent des points communs pour alimenter la discussion.
- Les participants entendront des personnes aux prises avec une maladie mentale raconter leur expérience en milieu de travail : comment elles réussissent à vivre et travailler avec une maladie mentale, et quelles stratégies les ont aidées à maintenir leur productivité.

Résultats

Le guide de référence de *La santé mentale au travail* inclus avec la formation permettra aux gestionnaires de développer des stratégies claires pour :

- Améliorer le taux de dépistage précoce
- Déterminer les difficultés à surmonter pour aider des employés aux prises avec des problèmes de santé mentale au travail
- Expliquer les mécanismes en place et identifier les ressources disponibles
- Comprendre ce qui affecte la motivation et le rendement de l'employé
- Instaurer des aménagements de travail qui fonctionnent
- Cerner et réduire les facteurs de risque pour la santé mentale
- Éviter les violations des droits de la personne et les plaintes pour discrimination

De plus, les gestionnaires seront beaucoup plus à l'aise pour discuter de questions de santé mentale en milieu de travail.

Consultation avant la présentation

Avant l'atelier, nous effectuons une entrevue préliminaire qui consiste à discuter des politiques et des besoins de votre entreprise afin de pouvoir vous offrir un atelier bâti sur mesure pour votre situation et votre milieu de travail. Les entreprises qui désirent une consultation plus complète peuvent acheter ce service séparément, et obtenir par exemple une étude des cas actuels, l'établissement de protocoles ou la préparation d'ateliers conçus spécialement pour différentes divisions de l'entreprise.

Autres services offerts par *La santé mentale au travail*

- **Ateliers de suivi pour gestionnaires** en vue d'approfondir davantage les sujets abordés dans l'atelier, tels que l'intervention de crise, les aménagements de travail complexes, les stratégies de retour au travail ou l'élaboration de protocoles pour l'entreprise.
- **Ateliers pour les employés** pour aider à créer un meilleur climat de travail en dissipant les mythes et les stéréotypes, en explorant le point d'équilibre entre les droits et les responsabilités des employés, ainsi qu'en discutant d'idées pour travailler avec la maladie mentale.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter notre site Web au www.cmhaottawa.ca ou communiquez avec **Renée Ouimet** au **613-737-7791** poste 124 ou par courriel au rouimet@cmhaottawa.ca.



www.mentalhealthworks.ca